

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin, à 18h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué en séance ordinaire s'est réuni dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Daniel SAMEDI Date de convocation du Conseil Municipal : le 30 mai 2023

La nombre de conseillers en exercice : 14 Présents :13

Etaient présents : MM. SAMEDI, BODIN, Mme FONTENAY, JUMELIN, , GABOUT, PELLEROT, ZALIVADNI, Mmes BRUNET, LEDOUX, BRIAND, MARTIN, MM DE BOUILLÉ, RIMBAULT.

Absent : M JUSSEAUME

Votant : 13

Le quorum étant atteint, la séance a été déclarée ouverte à 18h00.

Mme FONTENAY a été désigné en qualité de secrétaire.

Adoption du PV du 27 avril 2023

Le Maire,

Après avoir demandé aux Conseillers Municipaux s'ils avaient des observations à formuler sur le procès-verbal du 27 avril 2023.

Le procès-verbal du 27 avril 2023 a été adopté à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance du 9 juin 2023

Elections des délégués pour les élections sénatoriales

DELIBERATIONS

1/09062023 : Elections des délégués pour les élections sénatoriales

Vu le décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

Vu l'instruction n°IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux.

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM DE BOUILLÉ, ZALIVADNI, PELLEROT, Mme MARTIN . La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b° Elections des délégués titulaires

Les candidatures enregistrées :

- M. SAMEDI Daniel
- JUMELIN Michel
- FONTENAY Monique

Monsieur le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués titulaires en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 13
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 13
- Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- M SAMEDI Daniel 13voix
- M JUMEIN Michel 13 voix
- Mme FONTENAY Monique 13 voix
-

MM. SAMEDI, JUMELIN et Mme FONTENAY ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

b) Elections des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées :

- GABOUT Stéphane
- DE BOUILLE René
- BODIN Eric

Monsieur le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 13
- Bulletins blancs et nuls : 0
- Suffrages exprimés : 13
- Majorité absolue : 7

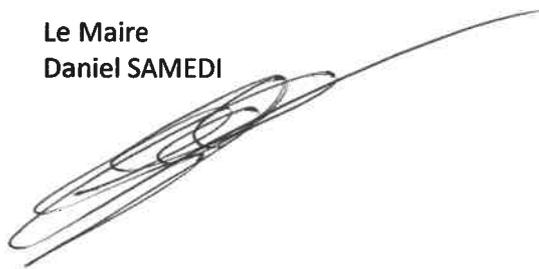
Ont obtenus :

- M. GABOUT Stéphane : 13 voix
- M. DE BOUILLÉ René : 12 voix
- M. BODIN Eric : 12 voix

MM. GABOUT, DE BOUILLÉ, BODIN ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30

Le Maire
Daniel SAMEDI



La secrétaire de séance
Monique FONTENAY

